MINISTERE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES MARITIMES ET FLUVIALES

Recommandations pour le CALCUL AUX ETATS-LIMITES DES OUVRAGES EN SITE AQUATIQUE

Série: DISPOSITIONS COMMUNES

VALEURS REPRESENTATIVES DES RESISTANCES

Sommaire: pages 2 et 3

Chapitre 5: pages 29 et 30

Valeurs représentatives des résistances

RECOMMANDATIONS POUR LE CALCUL AUX ETATS-LIMITES DES OUVRAGES EN SITE AQUATIQUE

VALEURS REPRESENTATIVES DES RESISTANCES

TABLE DES MATIERES

1. OBJET	4
2. PIEUX ET ELEMENTS DE FONDATION PROFONDE	. 5
2.1 DEFINITIONS	5
2.2 VALEUR CARACTERISTIQUE	6
2.2 VALEUR CARACTERISTIQUE 2.2.1 A PARTIR DES PROPRIETES DE BASE DES SOLS EN PLACE 2.2.2 A PARTIR D'ESSAIS DE PIEUX	6
2.2.2 A PARTIR D'ESSAIS DE PIEUX	7
2.2.2.1 Quelques normes applicables	7
2.2.2.2 Approche du fascicule 62 titre V	8
2.2.2.3 Approche de l'ENV 1997-1	8
2.3 AUTRES VALEURS REPRESENTATIVES	9
2.3.1 Principe	9
2.3.2 Approche du fascicule 62 titre V	9
2.3.3 Approche de l'ENV 1997-1	9
3. TIRANTS ET ELEMENTS DE RENFORCEMENT	
3.1 DEFINITIONS	
3.2 LES ESSAIS DE TRACTION	11
3.2.1 DESCRIPTION GENERALE	
3.2.2 APPROCHE DES TA 95	
3.2.2.1 Les essais préalables et de conformité	12
3.2.2.2 Les essais de contrôle	13
3.2.2.3 Les essais de réception	13
3.2.3 APPROCHE DE CLOUTERRE 91	
3.2.3.1 Principe	14
3.2.3.2 Les essais préalables	14
3.2.3.3 Les essais de conformité	
3.2.3.4 Les essais de contrôle	14
3.2.4 APPROCHE DE L'ENV 1997-1	
3.2.4.1 Les essais de convenance	15
3.2.4.2 Les essais de réception	15
3.3 VALEUR CARACTERISTIQUE ET VALEUR DE SERVICE (D'APRES LES TEXTES	1.5
EXISTANTS)	15
V.V.1	
3.3.1.1 Approche des TA 95 3.3.1.2 Approche inspirée de CLOUTERRE 91	1.5
3.3.1.3 Approche de l'ENV 1997-1	16
3.3.2 A PARTIR DES PROPRIETES DE BASE DU SOL EN PLACE (TIRANTS INJECTES)	17
3.4 VALEUR DE CALCUL ET VALEUR ACCIDENTELLE (D'APRES LES TEXTES EXISTANTS)	
3.4.1 Non approche des TA 95	
3.4.2 Approche de CLOUTERRE 91	18
3.4.3 Approche de l'ENV 1997-1	18
3.5 VALEURS REPRESENTATIVES (APPROCHE DE SYNTHESE)	19
3.5.1 AVERTISSEMENT IMPORTANT	19
3.5.2 VALEUR CARACTERISTIQUE	

	3.5.2.1 Tirants et renforcements scellés	19
	3.5.2.2 Tirants ancrés	20
	3.5.2.3 Traction de rupture interne des armatures métalliques	20
3.	5.3 VALEUR DE SERVICE	2.
3.	5.4 VALEUR DE CALCUL	22
	5.5 VALEUR ACCIDENTELLE	
4. C	APACITE PORTANTE DES FONDATIONS SUPERFICIELLES	23
	DEFINITIONS	23
4.2	VALEUR CARACTERISTIQUE (SOL HOMOGENE)	2;
4.	2.1 A PARTIR D'ESSAIS EN PLACE	23
4.	2.1 A PARTIR D'ESSAIS EN PLACE	25
4.	2.3 A PARTIR D'ESSAIS DE CHARGEMENT	27
4.3	VALEUR CARACTERISTIQUE (SOL NON HOMOGENE)	27
4.4	VALEUR DE CALCUL, VALEUR DE SERVICE	28
4.5	VALEUR ACCIDENTELLE	29
4.6	CAS DES FONDATIONS AU ROCHER	29
5. R	ESISTANCE EN BUTEE DES SOLS	29
5.1	DESCRIPTION	29
5.2	VALEURS REPRESENTATIVES	30
6. P.	ARAMETRES DE RESISTANCE STRUCTURALE	31
6.1	GENERALITESPIEUX METALLIQUES REMPLIS DE BETON	31
6.2	PIEUX METALLIQUES REMPLIS DE BETON	32
6.3	SERRURES DES PALPLANCHES PLATES	32
	ESISTANCE DES ENROCHEMENTS SOUMIS A L'ACTION DES ECOULEMENTS RAULIQUES (GENERALITES)	33
8. T	EXTES DE REFERENCE	34

4.5 VALEUR ACCIDENTELLE

If n'est pas introduit de coefficient partiel en situation accidentelle $\gamma_{R, aoc}$.

4.6 CAS DES FONDATIONS AU ROCHER

La justification d'une fondation posée sur du rocher fait appel à d'autres considérations que la simple comparaison entre une contrainte appliquée à la fondation et la capacité portante du terrain qui la supporte car généralement la première est très inférieure à la capacité de rupture intrinsèque du rocher.

Les phénomènes à envisager concernent essentiellement les instabilités de dièdres rocheux que la mise en place d'une fondation risquerait de provoquer. On est alors ramené à une justification comparable à celle de la stabilité globale d'un talus ou d'une pente.

La justification de capacité portante fait en général appel à une analyse soignée de la stratigraphie et des plans de discontinuité, ainsi qu'à la détermination des paramètres de cisaillement de ces discontinuités, de préférence à celles de la matrice rocheuse. Les schémas de rupture à examiner suivent majoritairement une succession de plans de discontinuité.

Les propriétés de base des roches sont présentées sommairement dans le fascicule Valeurs représentatives des propriétés de base des matériaux.

RESISTANCE EN BUTEE DES SOLS

5.1 DESCRIPTION

Les pressions du sol en butée sont considérées comme des résistances géotechniques mobilisées pour assurer l'équilibre statique de certains ouvrages :

- soutènements-poids mobilisant une résistance en butée du massif de sol arrière, lorsqu'ils sont soumis à des efforts horizontaux dirigés vers le terre-plein (accostage),
- soutènements-poids mobilisant une résistance en butée d'un massif de sol avant (fondation encastrée), lorsqu'ils sont soumis à des efforts horizontaux dirigés vers le bassin (amarrage, ...),
- soutènements souples ancrés ou butonnés,
- · éléments de fondation profonde soumis à des efforts horizontaux.

Les différentes théories permettant de déterminer les pressions du sol en butée sont décrites dans le fascicule Actions du terrain.

La résistance en butée s'exprime différemment selon que l'on sollicite un terrain argileux ou granulaire.

Dans les situations avant consolidation des sols fins (situations transitoires), on adopte un schéma de comportement à court terme, dont la représentativité doit être analysée par le projeteur en fonction de la durée d'application des sollicitations et surtout, du comportement du sol (argilosité, conditions réelles de drainage à l'interface avec d'autres couches...). Les paramètres de cisaillement sont de type non drainé ou « purement cohérent » (c_u) , le poids volumique à considérer est le poids volumique γ et la résistance en butée est directement proportionnelle à la valeur de c_u . Dans ce cas, il convient de s'assurer que la résistance en butée du sol n'est pas compromise par une sous-pression qui s'exercerait sous la couche considérée, par le biais d'une couche plus perméable par exemple.

Dans les situations après consolidation des sols fins et pour les terrains granulaires, on adopte un schéma de comportement à long terme qui considère que c'est le seul squelette du sol qui offre une résistance. Les paramètres de cisaillement sont de type drainé ou effectif (c', φ '), le poids volumique à considérer est le poids volumique déjaugé γ ' éventuellement corrigé par l'effet des écoulements.

Pour plus de précisions sur le comportement des sols à court terme et à long terme, il convient de se reporter au fascicule Situations et combinaisons d'actions ou au fascicule Valeurs représentatives des propriétés de base des matériaux

5.2 VALEURS REPRESENTATIVES

Lorsque le comportement du sol est modélisé par une **loi élasto-plastique**, la sécurité sur la résistance en butée est traitée dans le fascicule *Paramètres d'interaction sol-structure*. On n'introduit donc pas de coefficient de type $\gamma_{\rm R}$.

Lorsque le comportement du sol est modélisé « à la rupture », la sécurité sur la résistance en butée est prise en compte par la méthode de la « minoration a priori de la butée ». Les valeurs caractéristique et de calcul du coefficient de butée K_p sont déterminées en suivant les recommandations du fascicule Actions du terrain. On introduit alors un coefficient de service $\gamma_{R, \, \text{sorv}} = 2,00$ appliqué à la source au coefficient de butée en vue des vérifications des états-limites de service de mobilisation du sol sous la combinaison rare (voir le fascicule $Rideaux \, de \, soutènement$).